

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 15 juin 2026 modifiant l'arrêté du 5 mars 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire**

NOR : SFHZ2630243A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire :

1. Au titre du I.- 2° a) de l'article D. 1432-15 :

- Virginie SALVIN, titulaire et Nicole FRANCOIS, suppléante, désignées par la Confédération Générale du Travail (CGT) ;
- Isabelle BARREAU, titulaire et Aurore HERLEDANT, suppléante, désignées par la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) ;
- Sophie LETERRIER, titulaire et Patrick LEGRAS, suppléant, désignés par la Confédération française démocratique du travail (CFDT).

2. Au titre du I.- 2° b) de l'article D. 1432-15 :

- Luc ANDRE, titulaire et Sylvie PERRAUX VIOLA, suppléante, désignés par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) ;
- Raphaël ROBERT, titulaire, désigné par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) – suppléant en cours de désignation.

3. Au titre du I.- 5° b) de l'article D.1432-15 :

- Renouvellement jusqu'au 16/06/2030 du mandat du Docteur Michel GRINAND au titre de personnalités qualifiées.

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 15 juin 2026.

Pour la ministre et par délégation :  
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,  
Yann DEBOS